

**Master
mention
HISTOIRE, CIVILISATIONS, PATRIMOINE**

**Parcours :
Politiques Patrimoniales, développement Culturel et territoires**



Présentation

Les métiers du patrimoine visés par la formation associent étroitement la conception, l'organisation et la gestion des structures ou des événements liés aux politiques patrimoniales avec le développement culturel local. L'accent mis sur le développement local prend en compte les liens existant entre patrimoine et territoire ; les étudiants acquièrent donc les compétences qui leur permettent d'assister et de conseiller les porteurs de projet, les collectivités territoriales ou les associations en matière de politiques patrimoniales et, plus généralement, de développement culturel. La formation privilégie une approche transversale de la culture et du patrimoine, croisant les problématiques et les esthétiques.

Métiers visés par la formation

Les titulaires de ce diplôme se tournent principalement vers la fonction publique d'Etat ou territoriale, le secteur para-public et le secteur associatif.

- Cadre responsable de la conception et/ou de la mise en œuvre de la politique des pouvoirs publics : administrateur territorial, attaché de conservation, agent de développement culturel local dans les services culturels ou touristiques de collectivités territoriales.
- Chargé de mission ; Organisateur/animateur d'événements culturels et patrimoniaux ; Médiateur culturel ; Responsable de site culturel et/ou patrimonial

Compétences spécifiques visées

Le Master forme des professionnels capables de concevoir, d'organiser et de gérer des structures ou événements liés aux politiques patrimoniales et au développement culturel des territoires, grâce à une bonne compréhension des milieux professionnels de la culture, du patrimoine et du tourisme, de leur environnement juridique et administratif, des processus décisionnels et du système de financement des projets :

- Analyser la richesse patrimoniale et culturelle d'un territoire
- Gérer et mettre en œuvre des projets et des manifestations à caractère culturel et patrimonial, dans le but de valoriser et de rendre accessible le patrimoine concerné
- Mettre en place le plan de promotion du projet et coordonner les actions des intervenants
- Maîtriser les outils nécessaires à la mise en œuvre de ces projets et manifestations : outils de communication et de marketing, connaissance des publics, démarche de médiation, langues étrangères
- Développer et animer un réseau de partenaires
- Evaluer des politiques patrimoniales et les faire évoluer en fonction de la réglementation et de la politique culturelle de la structure

Méthodes et outils spécifiques

Le Master Patrimoine de l'UBS est axé sur le développement local et l'aide à la décision en matière de politique patrimoniale, et les étudiants s'y exercent dès le M1 avec les Ateliers de projet. Ces projets sont pour les étudiants l'occasion de se confronter aux réalités professionnelles en répondant à la commande et en respectant le cahier des charges d'une structure culturelle réelle sur un, deux, trois, voire quatre semestres, selon la nature des projets pris en charge. EN M2, les heures d'ateliers de projet sont renforcées et les étudiants travaillent dans le cadre de séminaires – associant enseignants et professionnels - sur des enjeux actuels des domaines patrimoniaux et culturels.

Conditions d'admission

L'admission en Master 1 est :

- possible pour les étudiants ayant au moins une licence d'Histoire ou d'Histoire de l'art et/ou disposant d'au moins 20 ects en Histoire de l'art et 20 ects en Patrimoine
- possible pour les étudiants possédant au moins une licence en sciences humaines et sociales après étude du dossier de candidature par un jury.

Est alors prise en compte l'expérience du candidat dans les domaines professionnels de la formation. Les autres profils de candidature seront également examinés par un jury selon les places disponibles.

L'admission en Master 2 est soumise à la délibération d'un jury selon 3 cas :

- possible pour les étudiants ayant suivi le Master 1 Politiques patrimoniales, développement culturel et territoires de l'UBS, ayant obtenu la moyenne générale compensée, une note supérieure à 8 à l'UE 4, une note supérieure à 10 à la soutenance du stage
- possible pour les étudiants d'autres universités, ayant suivi un Master 1 d'Histoire et disposant d'au moins 20 ects en Histoire de l'art et 20 ects en Patrimoine
- possible pour des étudiants d'autres universités possédant un Master 1 en sciences humaines et sociales après étude du dossier de candidature par le jury.

► Lieu de formation

Département Politiques Patrimoniales
et Développement Culturel
Université de Bretagne Sud
4 rue Jean Zay BP 92116 Lorient Cedex
Tél. : 02 97 87 65 38 - Fax : 02 97 87 29 70
Courriel : llshs.adt-pat.sec@listes.univ-ubs.fr

■ Que deviennent nos étudiants ?

Chiffres OIP 2011 : 78 % emploi /1600 euros
salaire médian net/60% en Bretagne/40% en CDI

► Orientation et Insertion

Tél. : 02 97 87 66 60
<http://www.univ-ubs.fr/suioip>

■ Formation continue

Tél. : 02 97 87 11 30

► Échanges internationaux

Tél. : 02 97 87 66 70

■ Restauration et hébergement

CROUS - Restaurant universitaire
Tél. : 02 97 87 17 57
CROUS - Cité Universitaire
Tél. : 02 97 87 85 35

► Maison des Etudiants

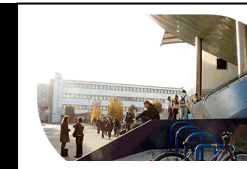
Tél. : 02 97 83 37 93
12 bis rue de Lanveur- Lorient
mde.lorient@crous-rennes.fr

■ Activités Sportives Universitaires

Tél. : 02 97 87 29 34

Master
mention
HISTOIRE

Spécialité :
Politiques Patrimoniales et Développement Culturel



Semestre 7

Connaissance du contexte culturel (droit, sociologie de la culture, connaissance des publics)
Outils (comptabilité, infographie, NTIC)
Langues (Anglais, LV2)
Patrimoines et territoires 1 (concept de patrimoine et urbanisme et patrimoine, diagnostic de territoire)
Ingénierie culturelle (marketing, mécénat, multimédia)
Conduite de projet culturel (atelier de projet, rencontre avec des professionnels)

Semestre 8

Patrimoines et territoires 2 (patrimoine-identité-territoire, diagnostic patrimonial, Patrimoine et tourisme)
Communication et médiations (multimédia, communication, muséographie, mécénat)
Outils (note de synthèse, infographie, site internet)
Mise en situation professionnelle (atelier de projet, veille patrimoniale et culturelle, méthodologie du mémoire)
Langues (Anglais, LV2)
Stage (8 semaines)

Semestre 9

Patrimoines et territoires 1 (patrimoines maritime, naturel, parcs et jardins, mobilier)
Conduite de projet culturel (atelier de projet, territoire et culture)
Outils (Anglais, LV2, prépa concours)
Guide conférencier (médiation, lecture d'œuvre et de site, prestation de guidage, droit du patrimoine)

Semestre 10

Patrimoines et territoires 2 (études de cas patrimoines maritimes naturel, parcs et jardins)
Patrimoines et territoires 3 (études de cas patrimoines mobilier, audio, oral)
Séminaire 2 Patrimoines et territoires (diversité culturelle/droits culturels)
Conduite de projet culturel
Stage (18 semaines)

Témoignage - Marie

Etudes

Après mon bac ES, j'ai fait une première année de classe préparatoire en lettres (hypokhâgne), puis une deuxième année de DEUG d'Histoire-Géographie.
Souhaitant m'orienter vers le milieu culturel, j'ai ensuite suivi pendant trois ans le cursus de l'IUP « politiques patrimoniales et développement culturel » de Lorient, que j'ai validé en septembre 2007.

Parcours professionnel

Après avoir travaillé dans un Centre Dramatique National puis dans un centre d'art contemporain, je travaille actuellement aux Champs Libres, équipement culturel de la communauté d'agglomération de Rennes Métropole.

Missions

En collaboration avec mon collègue, je m'occupe à la fois du développement des publics (personnes en difficulté sociale, scolaires, étudiants...) et de la médiation pour certaines expositions (conception d'outils d'aide à la visite pour le public individuel, contenu des médiations scolaires et accueil des groupes dans les espaces d'exposition).

Contacts

- Département Politiques Patrimoniales et Développement Culturel - Université de Bretagne Sud - 4 rue Jean ZAY BP 921 16 Lorient Cedex - Tél. : 02 97 87 65 38
Courriel : llshs.adf-pat.sec@listes.univ-ubs.fr
- Orientation-Insertion SUIO-IP Service Universitaire et d'information et d'Orientation et Insertion Professionnelle : 02 97 87 66 60